



DÉPARTEMENT DU NORD ARRONDISSEMENT DE LILLE CANTON DE LAMBERSART

Direction Générale des Services : 03.20.08.43.11 mairie@verlinghem.fr Mesdames, Messieurs les Parents d'Élèves École Gutenberg

Objet : Crise sanitaire Covid-19. Réouverture de l'école Gutenberg.

N/Réf. : JH/PG

Madame, Monsieur,

Le 28 avril 2020, le Premier Ministre a présenté la stratégie nationale de déconfinement et ses modalités de mise en œuvre à compter du 11 mai.

L'école figure parmi les enjeux prioritaires du plan de déconfinement. Le Premier Ministre a proposé une réouverture progressive des écoles sur l'ensemble du territoire national et sur la base du volontariat.

L'école Gutenberg rouvrira donc ses portes dès le mardi 12 mai 2020 selon un protocole sanitaire strict répondant aux instructions du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse.

A l'issue d'une concertation entre la Municipalité, le Directeur de l'école et l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, il a été décidé de rouvrir les classes de GS, CP et CM2, et uniquement celles-ci, le 12 mai.

Le 25 mai, si les conditions le permettent, les classes de CE1, CE2 et CM1 rouvriront également. Monsieur Yoann LOCUFIER, Directeur de l'école, reviendra vers les parents concernés le cas échéant.

Ces dispositions s'accompagneront de la réouverture des services municipaux de garderie, de cantine et d'étude surveillée.

Vous l'aurez compris, les conditions d'accueil des enfants ne pourront plus être celles d'auparavant tant que la situation sanitaire l'imposera. Un protocole particulier sera mis en œuvre au sein de l'école, tant pour l'accueil le matin que pour le déroulement de la journée et le retour des enfants à leur domicile le soir.

Il en sera de même pour les services de garderie, de cantine et d'étude surveillée dans lesquels seuls les enfants préalablement inscrits seront accueillis. Vous avez par ailleurs déjà été destinataire le 1^{er} mai des fiches d'inscription.

Les horaires d'accueil de l'école seront modifiés selon le protocole annexé à la présente.

Les mesures qui vous sont présentées dans ce protocole répondent aux consignes sanitaires visant à lutter contre la propagation du coronavirus Covid-19. Il est donc primordial que chaque parent s'en imprègne et en respecte tous les aspects.

La garderie continuera d'accueillir les enfants le matin à partir de 7 heures 30 et fermera le soir à 18 heures 30. Si nécessaire, une deuxième salle d'accueil sera ouverte. Il est donc important de respecter les délais d'inscription.

Le service de restauration sera adapté en limitant le nombre d'enfants dans la salle de restauration à 45 pour les primaires et 40 pour les maternelles. Le self est supprimé, tous les enfants seront servis à table. Pour permettre de gérer les flux, un premier service sera réservé aux enfants de l'école Gutenberg et un second sera réservé aux enfants de l'école Sainte-Marie. Le service de l'école Gutenberg se déroulera entre 11 heures 30 et 13 heures.

......

Toutes les mesures de nettoyage et de désinfection seront prises quotidiennement dans chacun des bâtiments accueillant les enfants.

A ce jour, la municipalité a fait le choix de ne pas imposer de critères de sélection des enfants admis à prendre leur repas à la cantine. Toutefois, nous demandons aux parents qui sont en mesure de le faire de récupérer leur(s) enfant(s) à domicile pendant la pause méridienne.

L'inscription de votre(vos) enfant(s) à la cantine doit donc s'inscrire prioritairement dans un cadre décisionnel liés à vos obligations professionnelles et non simplement par le choix du menu de la cantine.

Si la situation l'imposait par la suite, la municipalité pourrait faire le choix de recevoir en priorité les enfants dont les deux parents n'auraient pas d'autre choix que de mettre leur(s) enfant(s) à la cantine en raison de leurs obligations professionnelles.

Ces dispositions s'appliqueront également à la garderie municipale.

Nous en appelons donc à l'autodiscipline de chaque parent.

Les enfants devront être inscrits à la semaine pour la garderie, la cantine et l'étude surveillée. Les fiches d'inscription devront être réceptionnées en mairie au plus tard le vendredi matin à 10 heures précédant la semaine durant laquelle votre(vos) enfant(s) fréquentera(ont) les services municipaux. Toute inscription tardive sera systématiquement refusée.

La procédure d'inscription ne vous exonère pas d'acheter préalablement les cartes ou tickets de cantine en mairie. L'enfant doit donc être muni d'un ticket ou d'une carte de cantine chaque jour. Si vous renvoyez la fiche d'inscription par mail (contact@verlinghem.fr), nous vous remercions de vérifier que vous êtes en possession de titres de cantine. Si tel n'est pas le cas, il conviendra d'en faire l'achat en mairie.

La facturation des présences en garderie et à l'étude surveillée s'effectuera sur la base du relevé des pointages effectués quotidiennement au cours du mois échu comme c'est le cas actuellement.

Vous comprendrez que ces mesures sont imposées par la période de crise sanitaire inédite que nous traversons actuellement et que seul leur respect permettra de maintenir le bon fonctionnement de l'école et des services municipaux d'accueil.

Nous attirons enfin votre attention sur le fait que cette organisation sera susceptible d'être modifiée selon l'évolution de la situation sanitaire et en fonction des instructions des pouvoirs publics. Elle pourra également être adaptée si des aménagements particuliers s'avèrent nécessaires après quelques jours de fonctionnement.

Sachez que la municipalité et les services municipaux mettront tout en œuvre pour que l'accueil de votre(vos) enfant(s) se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Persuadé que vous comprendrez le bien-fondé de ces mesures.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Yoann LOCUFIER, Directeur de l'école Gutenberg Jacques HOUSSIN, Maire, Conseiller Départemental.